

ORCHESTRE DES JEUNES DU CENTRE

37^e académie d'orchestre symphonique



Traits d'orchestre

Basson

Programme

Extraits 1, 2 et 3 imposés

1. **Debussy**, La mer, 3^{ème} mouvement : chiffre 34 à 35 (basson) **imposé**
2. **Weber**, Der Freischütz : 16^{ème} de C jusqu'à D (basson) **imposé**
3. 1 œuvre libre (ou extrait) de 3 minutes maximum (avec ou sans accompagnement) **imposé**

Les vidéos d'audition seront à envoyer au plus tard pour le 1er mai 2022, 23:59.

Ces courts enregistrements seront utiles à l'équipe pédagogique afin d'effectuer une sélection entre les candidatures quand cela est nécessaire. Ils seront pour nous également un moyen de constituer des pupitres homogènes et d'effectuer une répartition la plus équilibrée possible.

Les œuvres libres doivent avoir été enregistrées 2022. Nous acceptons des vidéos réalisées pour d'autres occasions, dans la mesure où elles respectent les consignes données, notamment sur la durée.

Nous vous demandons, pour les instruments transpositeurs de bien veiller à la tonalité, et pour tous, d'avoir une idée réaliste des tempos de chaque extrait. N'hésitez pas à aller écouter des versions enregistrées en ligne ou sur des albums commercialisés afin d'avoir un aperçu clair des œuvres au programme. Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

1. Debussy, La mer, 3^{ème} mouvement : chiffre 34 à 35 (basson) imposé

noire = 140

34

p

Two staves of music in G major, 3/4 time. The bassoon part consists of a series of half notes with a crescendo and decrescendo. Measure 34 is boxed in blue.

p

Two staves of piano accompaniment. The right hand has a melodic line with trills and triplets. The left hand has a simple bass line. Measure 34 is boxed in blue.

35

2

p

Two staves of music. The bassoon part continues with a melodic line. Measure 35 is boxed in blue.

2. Weber, Der Freischütz : 16^{ème} de C jusqu'à D (basson) imposé

Weber — Der Freischütz Overture

BASSOON I.

2 blanche = 112

solo

dolce

D

3

f

Two staves of music. The bassoon part starts with a solo section marked 'dolce' and then continues with a triplet marked 'f'. Measure 16 is boxed in blue.

3. 1 œuvre libre (ou extrait) de 3 minutes maximum (avec ou sans accompagnement) imposé